

vain que nous avons attendu des gestes concrets. Quelques concessions mineures ont été faites, il faut s'en réjouir, mais seulement dans la mesure où elles annoncent un changement de mentalité au sein du gouvernement de ce pays. Il reste évident, cependant, qu'aucun effort concret n'a été fait pour démanteler le système de l'*apartheid* ou même pour en supprimer les aspects les plus cruels et les plus opprimants. Bien au contraire, le gouvernement continue de passer des lois pour renforcer ce système. Récemment, il a affirmé son intention de censurer la presse de façon très sévère. S'il mettait ce projet en pratique, en s'attaquant à une liberté chère à tous les Sud-Africains il donnerait un coup fatal à celles, déjà peu nombreuses, dont jouit l'Afrique du Sud. Notons que, dans l'espoir que la presse se conformera d'elle-même à ses exigences, le gouvernement a décidé d'attendre un an avant d'aborder l'étude de la législation annoncée. Ces tentatives faites en vue de contrôler la presse nous semblent de mauvais augure car elles compromettent la chance qu'offre une presse libre à la population sud-africaine, à savoir celle d'analyser sa situation et de chercher des solutions à ses problèmes les plus urgents.

Il est important de reconnaître que le facteur-clef de l'évolution -- dans le sens que nous désirons tous -- reste l'attitude des Sud-Africains eux-mêmes, je veux dire par là *toute* la population. Je suis sûr qu'avec le temps, les pressions provoquées par les événements de Soweto et de Sharpeville, la solidarité dont ont fait preuve les étudiants d'université de race blanche vis-à-vis de leurs camarades de race noire ou autres et les progrès d'une résistance active aux injustices économiques et sociales seront des facteurs décisifs qui amèneront un changement des politiques présentes du gouvernement.

Évidemment, nous ne sommes pas déchargés pour autant de la responsabilité de faire tout en notre pouvoir, si, collectivement, nous le jugeons à propos, pour appuyer les efforts que tente le peuple sud-africain en vue de parvenir à l'autodétermination et pour promouvoir les objectifs qui ont été fixés et sur lesquels, je l'espère, nous nous entendrons au cours de ce débat.

En 1963, le Canada a volontairement imposé un embargo sur la vente de matériel militaire à l'Afrique du Sud et l'a étendu, en 1970, à l'exportation des pièces de rechange conformément aux résolutions prises par le Conseil de sécurité à ce sujet. De plus, le Canada est l'un des principaux contributeurs au fonds des Nations Unies et à d'autres fonds multilatéraux non-gouvernementaux créés dans le but d'instruire, de former et de secourir les peuples originaires d'Afrique australe et de les aider à se développer. Nous décourageons toute rencontre sportive avec l'Afrique du Sud: nous refusons systématiquement, d'une part, d'accorder notre soutien, moral ou